

 - UE -

amLeague : L'ISR peut exiger plus de temps pour se montrer performant – 19/01/2015

Jean-François Tardiveau

Rédacteur en chef - NewsManagers

Le mandat Actions Europe consacré à l'investissement socialement responsable chez amLeague a soufflé sa première bougie le 1er janvier dernier. Avec toute la prudence qui s'impose compte tenu de la courte période sous observation, Tony Boisseau, gérant ISR chez Ecofi Investissements, et Pierre Guillemain, directeur allocations d'actifs et actions chez Swiss Life AM, ont détaillé, sur Newsmanagers TV, leur gestion et fait part de leurs convictions concernant l'investissement intégrant une dimension ESG (environnement-Social-Gouvernance) à plus longue échéance.

Pour planter le décor, aux côtés des deux gérants, Vincent Zeller, responsable des relations entre la plateforme et ses partenaires, a indiqué que la performance moyenne du mandat ISR ressortait sur l'année 2014, à 4,69 % contre 7,2 % pour la référence, l'indice Stoxx 600, et 6,43 % en moyenne pour les gérants de la catégorie « classique » Actions Europe. amLeague s'est également prêté au jeu des comparaisons, en « isolant » les performances des sept gérants présents sur les deux mandats. Dont il ressort que les "ISR" ont également moins performé puisque leurs portefeuilles ont progressé de 4,69 % contre 7,24 % pour les « classiques ». « En revanche, les volatilités sont comparables ce qui permet de dire que l'ISR n'a pas ajouté de risques absolus », a relevé Vincent Zeller. « Et en termes de tracking error, les 3,54 constaté dans le mandat ISR contre 4,15 pour le mandat classique démontrent que, sur cette année, l'ISR a retranché du risque relatif », a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, Tony Boisseau a expliqué que son portefeuille estampillé « amLeague » (+5,37 % en 2014) était une réplique d'un fonds Epargne Ethique Actions dont il assurait également la gestion. « Le portefeuille n'est investi que sur la zone euro car il est avant tout demandé et apprécié par des investisseurs de cette zone », a-t-il noté. Pour sa part, Pierre Guillemain a confirmé que la gestion quantitative, notamment celle pratiquée par sa maison, s'intégrait bien à l'ISR. Pourtant, à l'épreuve du feu, la gestion de Swiss Life AM a souffert en 2014 (-0,79 %). Un comble dans la mesure où au sein du mandat Europe, le portefeuille sous la responsabilité de Pierre Guillemain a fini l'année en tête ! Et de loin (+15,06 %). Le responsable de SLAM a justifié la contreperformance du portefeuille ISR par un processus inverse à celui pratiqué dans le cas du portefeuille « Actions Europe ». Concrètement, la société de gestion identifie les critères ESG susceptibles de générer de la valeur, et s'est basé sur ces derniers pour construire le portefeuille. « La sélection s'est révélée moins judicieuse qu'attendu, et comportant plus de risque, d'où la remise en ligne qui a consisté à desserrer les critères ISR et se recalculer sur la logique de gestion suivie dans les autres mandats », a annoncé Pierre Guillemain.

Du côté d'Ecofi Investissements, d'autres paradoxes se sont fait jour. Et notamment le fait que les performances du portefeuille ne le portent pas en tête du classement alors que les notes de chaque critère extra-financier – ainsi que la note globale – sont les meilleures de l'ensemble des sociétés de gestion présentes au sein du mandat. A cela une explication : selon Tony Boisseau, la rigueur du filtre ESG appliqué par la société de

gestion et l'univers d'investissement circonscrit à la zone euro a coupé le portefeuille d'opportunités d'investissement. « Pour autant, le fonds bat l'indice Eurostoxx 50 », a fait remarquer Tony Boisseau.

Enfin, les deux gérants ont réaffirmé que sur les trois critères E, S, et G, celui de la gouvernance affichait, selon eux, la plus grande robustesse en matière de performances. Ce qui est logique, d'après Pierre Guillemain, dans la mesure où il a un impact sur d'autres éléments essentiels comme les politiques sociales et environnementales des sociétés. Restait à savoir si l'ISR ne devrait pas exiger plus de temps pour se montrer performant. Cette fois, les points de vue ont divergé. Pour Tony Boisseau, l'ISR ne doit pas exiger plus de temps pour être performant. En revanche, pour Pierre Guillemain, les critères ISR peuvent temporairement sous performer et nécessiter de fait un peu plus de temps...